

BREVET SURVEILLANT DE BAINADE RECYCLAGE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires auront réévaluer leurs compétences relative à la baignade et sauront :

- prévenir les risques liés à la baignade ;
- assurer leur propre sécurité et celle des autres ;
- mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants sera réalisée :

- une remise à niveau des techniques de sauvetage
 - *pratique mannequin*
 - *pratique du 200 mètres nage libre avec obstacles*
- un rappel de la réglementation ;
- un recyclage du PSC1, action du sauveteur sur le noyé

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes ;
- méthode pédagogique active et participative ;
- évaluation (validation des objectifs) : exercices, mise en situation et pratique ;
- documents remis : Aides mémoires, documents et diplôme BSB.

SUIVI ET EVALUATION

Epreuves de révisions pratiques (mêmes conditions d'exécution et de notation qui ont été prescrites à l'examen initial) :

- 50 mètres mannequin ;
- 200 mètres nage libre avec obstacles ;
- soins de premières urgences aux noyés (cas concret de secourisme)

Autres modalités :

- émargement par les stagiaires et intervenants ;
- délivrance d'une attestation de fin de formation ;
- délivrance du diplôme ;
- questionnaire de satisfaction.

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org

02 51 44 37 92

LES DÉTAILS DE LA FORMATION



Tout public souhaitant encadrer la baignade des enfants et des jeunes dans le cadre des ACM



de 6 à 20 personnes



Etre reconnu apte médicalement (certificat médical de - 3 mois)
Etre titulaire d'un diplôme de BSB
Etre titulaire d'un PSC1 (- 2 ans)



1 jour de 7h,
soit 8h30 à 17h00



Formateur Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme du comité départemental 85



Lieux à définir - Vendée



vendredi 11 avril 2025



réseau : 320 € net de TVA
hors réseau : 371 € net de TVA

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.